



LES CHIFFRES-CLÉS DU HANDICAP

en Pays de la Loire

2025



La Mayenne (53)



SOMMAIRE

Petit préambule

Contexte sociodémographique : le département de la Mayenne en quelques chiffres

Les personnes en situation de handicap ayant des droits ouverts à la MDPH

Les pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE)

Les principales allocations / prestations

Les enfants et adolescents allocataires de l'AEEH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé)

Les adultes allocataires de l'AAH (Allocation adultes handicapés)

Les personnes allocataires de la PCH ou de l'ACTP (Prestation de compensation du handicap et Allocation compensatrice pour tierce personne)

Les enfants et adolescents

La scolarisation

La proportion d'élèves handicapés

Les EMAS : le médico-social au service de la communauté éducative

Les ULIS : une offre spécifique de scolarisation de l'Education Nationale

Les élèves en ULIS au sein des écoles primaires

Les élèves en ULIS au sein des collèges

L'offre médico-sociale pour enfants et adolescents

Quelques données sur les enfants et adolescents accompagnés au sein des principaux ESMS dédiés

Les adultes

La situation face à l'emploi

Les personnes bénéficiaires d'une RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé)

Les Demandeurs d'Emploi (DE) en situation de handicap

L'offre médico-sociale pour adultes

Quelques données sur les adultes accompagnés au sein des principaux ESMS dédiés

Petit préambule

Cette première édition des chiffres-clés du handicap en Pays de la Loire a pour objectif de mettre à disposition, sous une forme synthétique et aisément accessible, une part substantielle des données disponibles sur le thème du handicap à l'échelle de chaque département.

Elle valorise principalement des données et indicateurs issus du site *Handidonnées* (pays-de-la-loire.handidonnees.fr/), mais s'appuie également sur des travaux de collecte ad hoc menés par le CREAL Pays de la Loire dans une optique de complément ou d'actualisation.

Point d'attention : nous attirons l'attention sur le fait que, selon les sources, les dates des données présentées peuvent différer (certaines étant en attente ou en cours d'actualisation). Par ailleurs, nous rappelons aussi que certaines données ne peuvent tout simplement pas être présentées faute de disponibilité.

Contexte sociodémographique : le département de la Mayenne en quelques chiffres

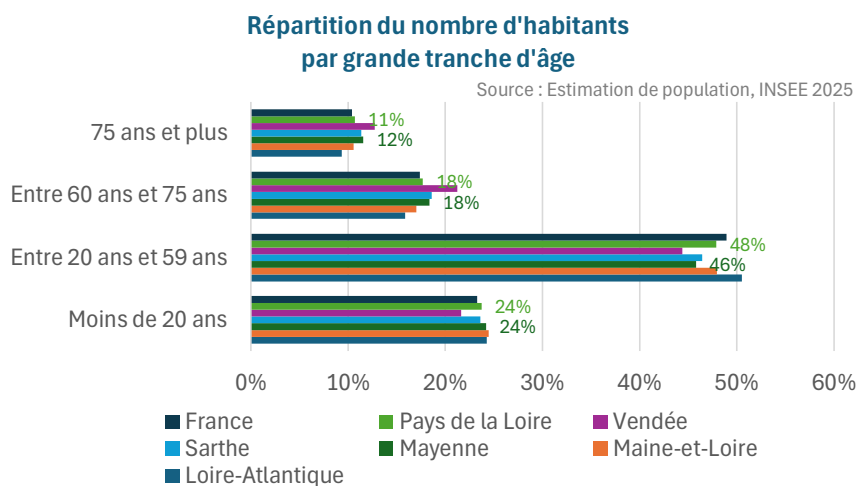
Avec ses **303-245 habitants** en 2025, le département de la Mayenne représente **8% de la population régionale**.

On compte ainsi **59 habitants au km²** en Mayenne (contre 123 en région Pays de la Loire et 102 en France).

Entre 2020 et 2025, la population départementale a baissé de **-0,5%** (contre +2,5% pour les Pays de la Loire et +1,4% pour la France).

En 2025 sur la Mayenne, la part des « 60 ans et plus » dans la population est de **30%** (contre 28% aux échelles régionale et nationale). Cette proportion était de 29% en 2020.

Source : Estimation de population, INSEE 2025



En Mayenne, **36% des ménages sont constitués de personnes vivant seules** (contre 37% en région et 39% en France).

Par ailleurs, **7% sont des familles monoparentales** (contre 8% en région et 10% en France). Ces dernières représentant le type de ménage le plus à risque face à la pauvreté.

Source : INSEE, RP 2022

Enfin, près de **12% des habitants de la Mayenne vivent dans un ménage dont le niveau de vie se situe sous le seuil de pauvreté** (ce taux de pauvreté est de 11% en région et 15% en France).

Source : FiLoSoFi, 2021

Les personnes en situation de handicap ayant des droits ouverts à la MDPH

Les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) sont, dans chaque département, le guichet unique d'accès simplifié aux droits et prestations pour les personnes handicapées (enfants et adultes), depuis la loi du 11 février 2005.

Elle exerce de nombreuses missions : accueillir ; informer ; accompagner ; conseiller les personnes handicapées et leur famille ; assurer l'organisation et le fonctionnement des équipes pluridisciplinaires d'évaluation ; assurer l'organisation et le fonctionnement de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) ; aider à la mise en œuvre des décisions prises par la CDAPH ; aider à la formulation du projet de vie de la personne handicapée ; sensibiliser tous les citoyens au handicap ; accompagner les personnes handicapées et leur famille après l'annonce et lors de l'évolution de leur handicap ; organiser des actions de coordination avec les autres dispositifs sanitaires et médico-sociaux ; recueillir et transmettre au niveau national les données relatives à l'action départementale.

Source : monparcourshandicap.gouv.fr

Sur le département de la Mayenne en 2023, près de 23400 personnes sont bénéficiaires d'au moins un droit ouvert auprès de la MDPH.

Elles représentent **près de 8% de la population**, soit une proportion assez proche de celle de la région et un peu plus faible que celle du niveau national.

La part de la population ayant des droits ouverts auprès de la MDPH est en constante progression depuis plusieurs années ; et ce en Mayenne comme sur nos territoires de comparaison.

Ces dernières années, cette évolution haussière semble avoir été légèrement plus rapide sur le département de la Mayenne qu'à l'échelle de l'ensemble de la région des Pays de la Loire ; bien que leurs valeurs soient restées voisines.

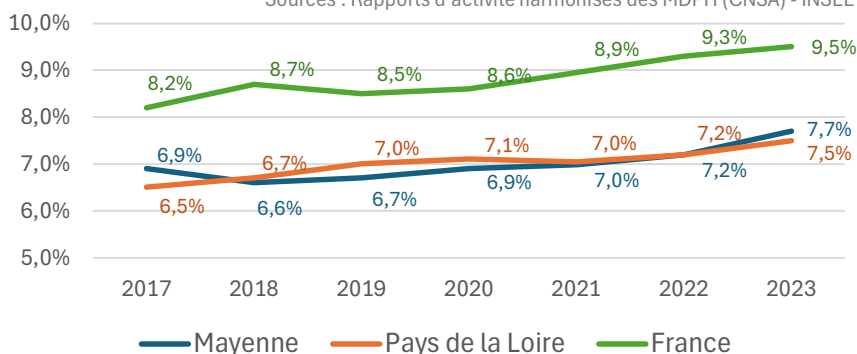
En Mayenne, plus de 30% des personnes ayant déposé une demande dans l'année sont des enfants (données 2023)

Année 2023	Nombre de personnes ayant des droits ouverts à la MDPH	Taux de personnes ayant des droits ouverts, pour 100 habitants
Mayenne	23397	7,7%
Pays de la Loire	289719	7,5%
France	6447618	9,5%

Sources : Rapports d'activité harmonisés des MDPH (CNSA) - INSEE

Evolution de la part de la population ayant des droits ouverts auprès de la MDPH

Sources : Rapports d'activité harmonisés des MDPH (CNSA) - INSEE



Les droits ouverts auprès de la MDPH renvoient aux prestations suivantes : Allocation adulte handicapé (AAH), Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), Prestation de compensation du handicap (PCH), Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et autres (Carte Mobilité Inclusion, Orientations professionnelles ou vers ESMS, Parcours de scolarisation...).

Les pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE)

Les pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) sont des dispositifs créés en 2016 qui visent à améliorer l'accompagnement sur leur lieu de vie des personnes en situation de handicap en assurant la continuité de leurs parcours, et donc à évitant en particulier les ruptures de parcours ainsi que les situations sans solution.

Pour répondre à ces intentions, l'ARS des Pays de la Loire a initié en 2017 la création de PCPE dans chacun des départements de la région, s'adressant prioritairement aux enfants et jeunes adultes sans solution d'accompagnement par les ESMS et présentant des troubles autistiques.

Initialement au nombre de 6, les PCPE se sont ensuite rapidement développés : alors que l'étude du CREAL Pays de la Loire conduite en 2022 en recensait déjà 43, l'Agence Régionale de Santé (ARS) en dénombre aujourd'hui 57.

Parmi ces derniers, **12 sont localisés dans le département de la Mayenne.**

***Les pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE)** ont été mis en place dans le cadre de la démarche « Une réponse accompagnée pour tous » portée par Marie-Sophie Dessaulle et à la suite du rapport « Zéro sans solution » remis par Denis Piveteau en juin 2014.*

Rattachés à un ESMS dit « support », les PCPE sont définis comme « des dispositifs pérennes, souples et modulaires qui peuvent être mobilisés pour répondre à un besoin pérenne ou non de toute personne en situation de handicap dans un objectif inclusif afin de soutenir un projet de vie en milieu ordinaire ».

Inscrits dans la transformation de l'offre, les PCPE ont vocation à répondre aux besoins des personnes accompagnées selon une logique de parcours, plutôt qu'une logique de « places ». Leur mission consiste à « compléter la palette de l'offre médico-sociale en proposant une réponse souple et adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants, dans une visée inclusive permettant à la personne, quel que soit son âge ou son type de handicap, d'être accompagnée selon ses besoins et ses compétences sur son lieu de vie. Il s'agit de créer les conditions permettant d'assurer la continuité du parcours des personnes en situation de handicap, et d'éviter notamment que leur situation ne devienne critique du fait de l'absence d'une réponse adaptée ».

Source : Circulaire du n° DGCS/3B/2017/148 du 2 mai 2017 relative à la transformation de l'offre d'accompagnement des personnes.

Les principales allocations / prestations

Les enfants et adolescents allocataires de l'AEEH

(Allocation d'éducation de l'enfant handicapé)

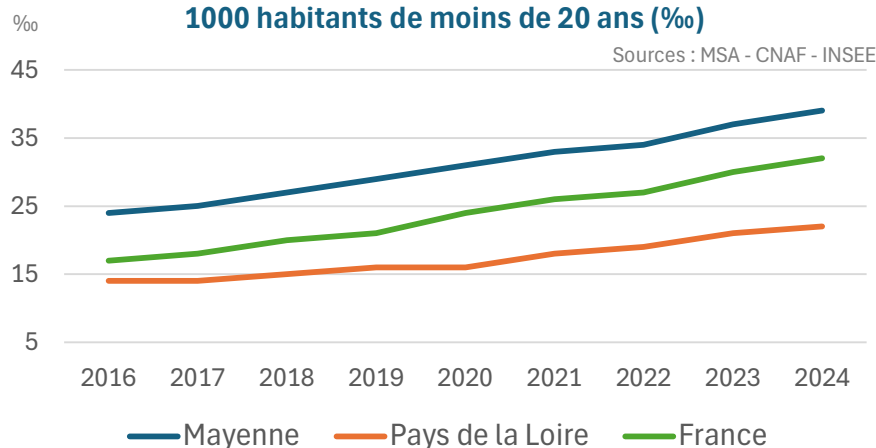
(Année 2024)	Nombre d'enfants	Nombre d'allocataires de l'AEEH pour 1000 habitants de moins de 20 ans	Part des familles en dessous du seuil de bas revenus parmi les familles concernées
Mayenne	2760	39 ‰	31%
Pays de la Loire	20235	22 ‰	30%
France	503907	32 ‰	36%

Sources : MSA - CNAF - INSEE

En Mayenne en 2024, 2760 enfants sont allocataires de l'AEEH ; soit 39 pour 1000 enfants de 0-19 ans.

Cette proportion apparaît sensiblement plus élevée que celle relevée à l'échelle régionale.

Evolution du nombre d'allocataires de l'AEEH pour 1000 habitants de moins de 20 ans (‰)



Elle suit une évolution haussière depuis déjà plusieurs années, comme sur nos territoires de comparaison.

Par ailleurs, **plus de 30% des familles concernées peuvent être considérées comme « en situation de pauvreté »**. C'est toutefois moins qu'à l'échelle nationale.

Les adultes allocataires de l'AAH

(Allocation adultes handicapés)

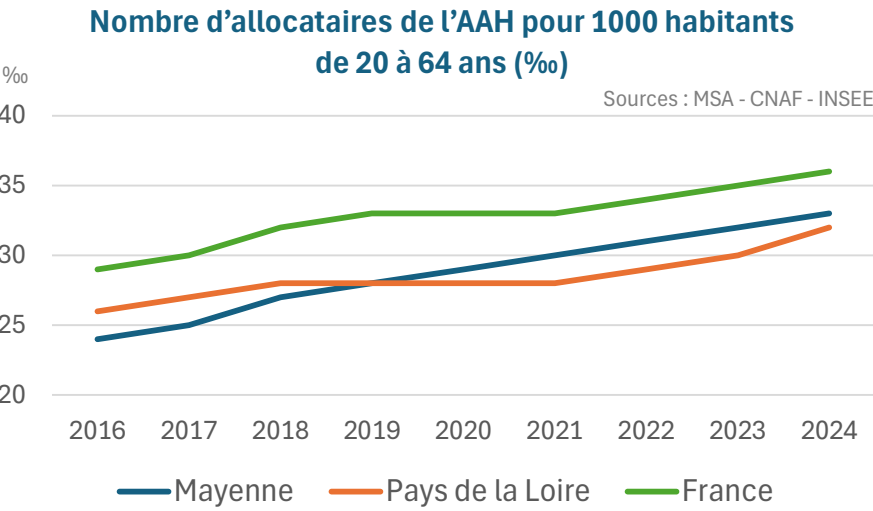
(Année 2024)	Nombre d'allocataires	Nombre d'allocataires de l'AAH pour 1000 habitants de 20 à 64 ans	Part d'allocataires vivant à domicile	Part d'allocataires en dessous du seuil de bas revenus
Mayenne	5313	33 ‰	81%	44%
Pays de la Loire	67317	32 ‰	86%	42%
France	1373794	36 ‰	89%	45%

Sources : MSA - CNAF - INSEE

En Mayenne en 2024, 5313 adultes sont allocataires de l'AAH ; soit 33 pour 1000 personnes de 20-64 ans.

Cette proportion est équivalente à celle relevée à l'échelle régionale.

Elle connaît par ailleurs une progression constante et régulière depuis plusieurs années ; tout en restant inférieure à la valeur nationale.



Sur le département de la Mayenne, ...

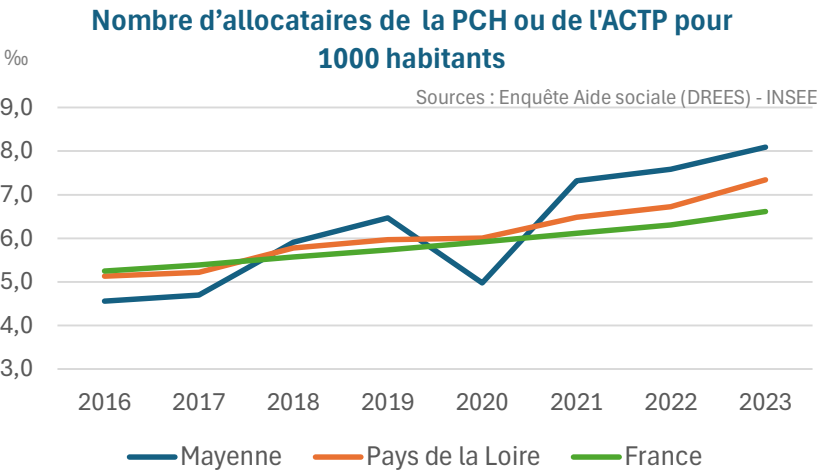
52% des allocataires de l'AAH sont des hommes.
48% ont 50 ans ou plus (*contre 43% en population générale*).
81% vivent à domicile ; contre 86% à l'échelle des Pays de la Loire.
13% de ceux vivant à domicile travaillent en ESAT ; contre 9% à l'échelle des Pays de la Loire.
44% disposent de revenus inférieurs au seuil de bas revenus Caf ; contre 42% sur les Pays de la Loire.

Les personnes allocataires de la PCH ou de l'ACTP

(Prestation de compensation du handicap et Allocation compensatrice pour tierce personne)

(Année 2023)	Nombre total d'allocataires de la PCH ou de l'ACTP	Nombre d'allocataires de la PCH ou de l'ACTP pour 1000 habitants
Mayenne	2464	8,1 ‰
Pays de la Loire	28621	7,3 ‰
France	451010	6,6 ‰

Sources : Enquête Aide sociale (DREES) - INSEE



En Mayenne en 2023, 2464 personnes perçoivent la PCH ou l'ACTP ; soit 8 pour 1000 habitants.

Cette proportion est un peu plus élevée que celle relevée aux échelles régionale et nationale.

D'autre part, l'évolution haussière de cette proportion apparaît un peu plus rapide qu'aux plans régional et surtout national.

Sur le département de la Mayenne, ...

51% des allocataires de la PCH ou de l'ACTP sont des hommes.
9% ont moins de 20 ans (*contre 24% en population générale*).
29% ont 60 ans ou plus (*contre 30% en population générale*).

Les enfants et adolescents

La scolarisation

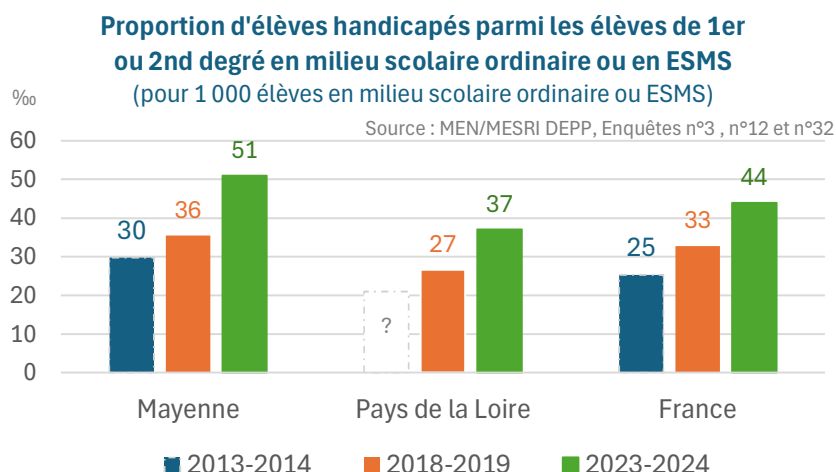
La proportion d'élèves handicapés

Année scolaire 2023-2024	Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves de 1er ou 2nd degré en milieu scolaire ordinaire ou en établissement sanitaire ou médico-social (pour 1 000 élèves en milieu scolaire ordinaire ou établissement sanitaire ou médico-social)
Mayenne	51 ‰
Pays de la Loire	37 ‰
France	44 ‰

Source : MEN/MESRI DEPP, Enquêtes n°3, n°12 et n°32

La part d'élèves handicapés parmi les élèves scolarisés en milieu ordinaire ou en ESMS s'élève à 51‰ sur le département de la Mayenne.

Elle est plus importante que celle relevée à l'échelle régionale.



Cette proportion est à la hausse quelle que soit l'échelle géographique. C'est cependant particulièrement le cas en Mayenne sur les 5 dernières années.

Pour les élèves handicapés scolarisés uniquement en milieu ordinaire, dans le 1^{er} degré comme dans le 2nd degré, la proportion observée en Mayenne (respectivement 41‰ et 55‰) est également plus élevée que celles relevées aux échelles régionale et nationale.

Année scolaire 2023-2024	Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves de 1er degré en milieu scolaire ordinaire (pour 1 000 élèves en établissement scolaire ordinaire)
Mayenne	41 ‰
Pays de la Loire	31 ‰
France	37 ‰

Source : MEN/MESRI DEPP, Enquêtes n°3, n°12 et n°32

Année scolaire 2023-2024	Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves de 2nd degré en milieu scolaire ordinaire (pour 1 000 élèves en établissement scolaire ordinaire)
Mayenne	55 ‰
Pays de la Loire	33 ‰
France	41 ‰

Source : MEN/MESRI DEPP, Enquêtes n°3, n°12 et n°32

Les EMAS : le médico-social au service de la communauté éducative

La région des Pays de la Loire compte 12 EMAS, dont 1 sur le département de la Mayenne.
Cf. Étude CREAL de 2023 et actualisée en fin 2025 sur le fonctionnement et l'activité des EMAS en Pays de la Loire.

Les **EMAS (équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation)** sont des équipes pluridisciplinaires qui interviennent auprès des équipes éducatives des établissements scolaires mais aussi directement auprès des enfants en situation de handicap ou à risque de rupture de parcours scolaire, sur sollicitation des PAS (Pôles d'Appui à la Scolarité). Elles sont déployées dans le cadre de la convention école inclusive.

Les ULIS : une offre spécifique de scolarisation de l'Education Nationale

	Nombre d'établissements ayant une ou plusieurs ULIS en 2025				
	Ecoles	Collèges	Lycées	EREA	Total
Mayenne	31	23	6	0	60
Pays de la Loire	234	199	41	1	475
France	5246	3899	812	30	9987

ULIS = unités localisées pour l'inclusion scolaire

Sources : RAMSESE et ONISEP (Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse)

En Mayenne, **60 établissements** disposent d'au moins une ULIS. La moitié sont des écoles.

Les **ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire)** sont des dispositifs visant à faciliter la scolarisation d'élèves en situation de handicap dans les écoles ordinaires, avec un cadre pédagogique adapté. L'inscription est décidée par la CDAPH, et l'équipe comprend notamment un enseignant coordinateur et, le cas échéant, un-e AVS pour soutenir l'élève.

Un **Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA)** est un établissement scolaire public dont la spécificité est de prendre en charge des adolescents en grande difficulté scolaire et/ou sociale, ou présentant des difficultés liées à une situation de handicap.

→ La région Pays de la Loire compte 3 EREA, dont 0 en Mayenne.

Les élèves en ULIS au sein des écoles primaires

En Mayenne, à la rentrée 2024, nous dénombrons **339 élèves en ULIS au sein d'une école**. Cela représente **126 élèves en ULIS pour 10000 élèves en école primaire** ; contre 72 pour 10000 à l'échelle des Pays de la Loire.
C'est la proportion la plus élevée parmi les 5 départements que compte la région.

En Mayenne comme sur la région, nous dénombrons 11 élèves par ULIS en moyenne.

Source : DEPP – Ministère de l'Éducation Nationale

Les élèves en ULIS au sein des collèges

En Mayenne, à la rentrée 2024, nous dénombrons **306 élèves en ULIS au sein d'un collège**. Cela représente **196 élèves en ULIS pour 10000 élèves en collège** ; contre 123 pour 10000 à l'échelle des Pays de la Loire.
C'est encore une fois la proportion la plus élevée parmi les 5 départements que compte la région.

Source : DEPP – Ministère de l'Éducation Nationale

L'offre médico-sociale pour enfants et adolescents

La Mayenne compte 1 Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP), parmi les 12 que rassemble La région Pays de la Loire.

Les **CAMSP** sont des établissements médico-sociaux chargés de la prise en charge précoce des problématiques de handicap chez les enfants âgés de 0 à 6 ans présentant des difficultés ou des retards dans leur développement.

Le département compte également 1 Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP), parmi les 7 présents en région.

Les **CMPP** sont des services médico-sociaux assurant consultations, diagnostics et soins ambulatoires pour les enfants et adolescents (0-20 ans) et leur famille, axés sur les difficultés d'apprentissage, troubles psychomoteurs, du langage ou du comportement.

(source : FINESS, 2024)

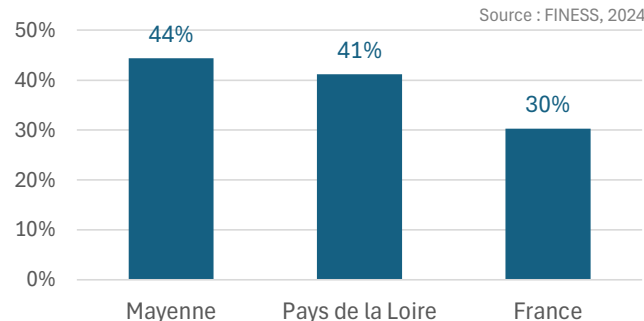
Par ailleurs, nous dénombrons aussi en Mayenne 12 établissements médico-sociaux (EMS) et 13 SESSAD ; correspondant à un total de 802 places.

Catégorie d'ESMS (année 2024)	Département de la Mayenne			Taux d'équipement régional	Taux d'équipement national	Nb moyen de places par ESMS	
	Nb d'établissements	Nombre de places	Taux d'équipement			Mayenne	Pays de la Loire
Ctre.Acc.Fam.Spécia.	1	10	0,1 ‰	0,1 ‰	0,04 ‰	10	14
Etab.Acc.Temp.E.H.	0	0	0 ‰	0,02 ‰	0,01 ‰		10
Etab.Enf.ado.Poly.	1	31	0,4 ‰	0,2 ‰	0,4 ‰	31	28
Etab.Expér.Enf.Hand.	1	40	0,5 ‰	0,05 ‰	0,02 ‰	40	23
I.E.M.	1	16	0,2 ‰	0,4 ‰	0,5 ‰	16	37
I.M.E.	6	261	3,5 ‰	3,9 ‰	5 ‰	44	48
D.I.T.E.P.	2	88	1,2 ‰	1,3 ‰	1,3 ‰	44	46
Inst.Déf.Auditifs	0	0	0 ‰	0,1 ‰	0,3 ‰		63
Inst.Déf.Visuels	0	0	0 ‰	0,2 ‰	0,1 ‰		81
S.E.S.S.A.D.	13	356	4,8 ‰	4,4 ‰	3,3 ‰	27	32
Total	25	802	10,8 ‰	10,8 ‰	11 ‰	32	38

Taux d'équipement : nb de places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans

Sources : FINESS - INSEE

Part des places installées en SESSAD parmi l'ensemble des places installées en ESMS enfants



44% de ces 802 places sont installées en SESSAD.

Sur le département de la Mayenne, nous disposons, en moyenne, de 27 places par SESSAD et de 37 places par EMS (contre respectivement 32 et 44 places au niveau régional).

Parmi ces EMS pour enfants et adolescents, ce sont les IME et les DITEP qui disposent de la capacité moyenne la plus importante (avec 44 places par établissement en moyenne).

IME : Institut Médico-Éducatif

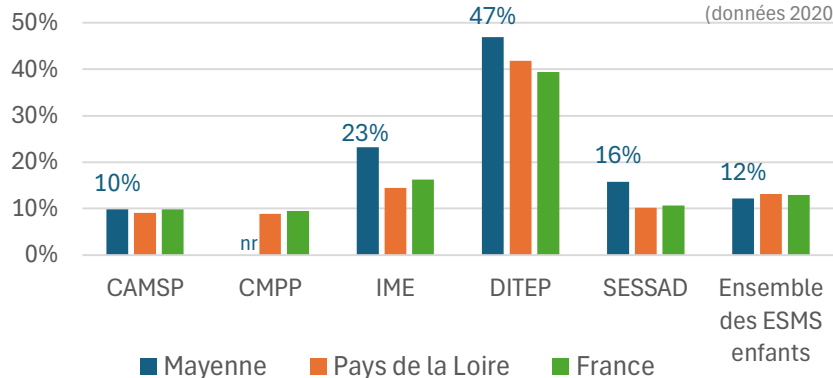
DITEP : Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique

SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

Quelques données sur les enfants et adolescents accompagnés au sein des principaux ESMS dédiés

Part des enfants et adolescents accompagnés ayant une mesure de protection de l'ASE

Source : Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social (ATIH - ANAP) (données 2020)



Sur le département de la Mayenne, ...

12% des enfants et adolescents accompagnés en CMPP ont plus de 15 ans.

C'est aussi le cas de 44% de ceux accompagnés en IME, ...

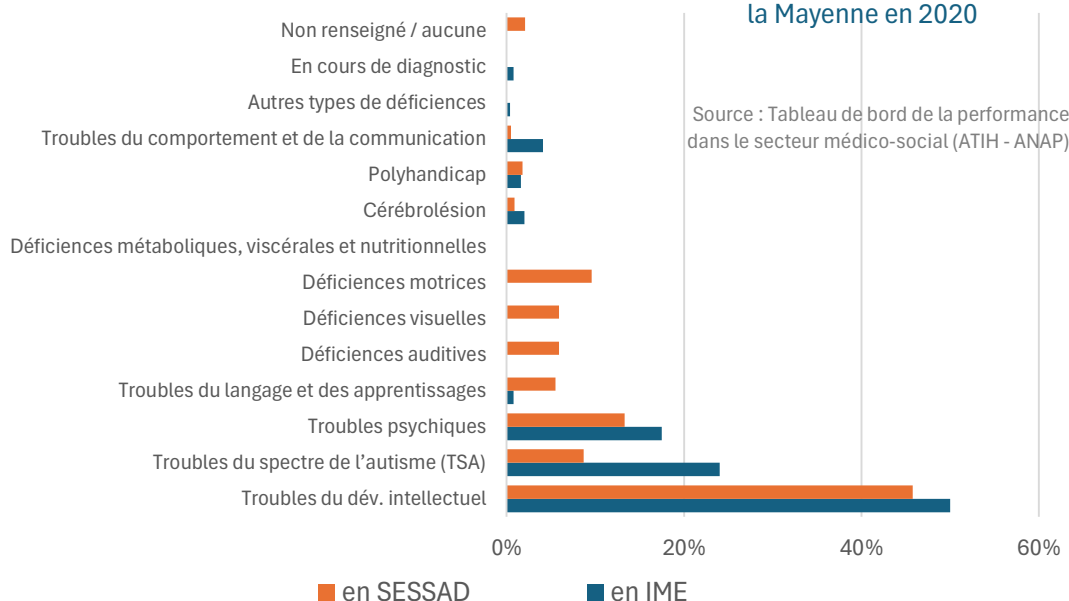
...de 51% de ceux accompagnés en DITEP...

...et de 32% de ceux accompagnés en SESSAD.

Source : Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social (ATIH - ANAP) – données 2020

Globalement, en Mayenne, **12% des enfants et adolescents accompagnés ont une mesure de protection de l'ASE** (Aide Sociale à l'Enfance). Cette proportion monte à 16% chez ceux accompagnés en SESSAD, à 23% chez ceux accompagnés en IME et jusqu'à 47% chez ceux accompagnés en DITEP.

Déficiences principales chez les enfants et adolescents accompagnés en IME ou en SESSAD dans le département de la Mayenne en 2020



Source : Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social (ATIH - ANAP)

Parmi les déficiences principales, les troubles du développement intellectuel sont les plus fréquemment observés, aussi bien parmi les enfants et adolescents accompagnés en SESSAD qu'en IME.

Les TSA sont, a contrario, sensiblement plus fréquents chez ceux accompagnés en IME.

Les déficiences motrices ou sensorielles, quant à elles, s'observent davantage chez les enfants et adolescents accompagnés en SESSAD. Tout comme les troubles du langage et des apprentissages.

Les adultes

La situation face à l'emploi

Les personnes bénéficiaires d'une RQTH

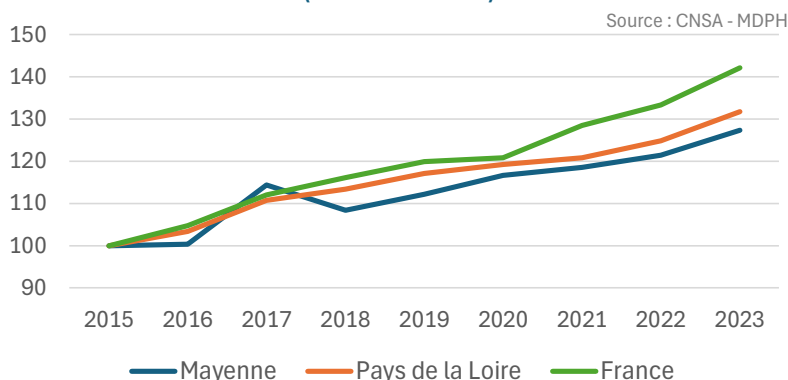
(Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé)

(année 2023)	Nombre de travailleurs RQTH	Nombre de travailleurs RQTH pour 1000 actifs de 15-64 ans
Mayenne	13 612	98 ‰
Pays de la Loire	144 686	80 ‰
France	2 904 606	92 ‰

Sources : CNSA - MDPH - INSEE

En Mayenne en 2023, 13 612 personnes bénéficient d'une RQTH. Cela représente près de 100 personnes en emploi ou en recherche d'emploi pour 1000 actifs de 16-64 ans ; soit un ratio supérieur à celui relevé à l'échelle de la région.

Evolution comparée du nombre de travailleurs RQTH (base 100 en 2015)



Le nombre de personnes concernées est en progression constante ; bien que l'évolution sur ces dernières années ait été moins rapide que sur l'ensemble du territoire national.

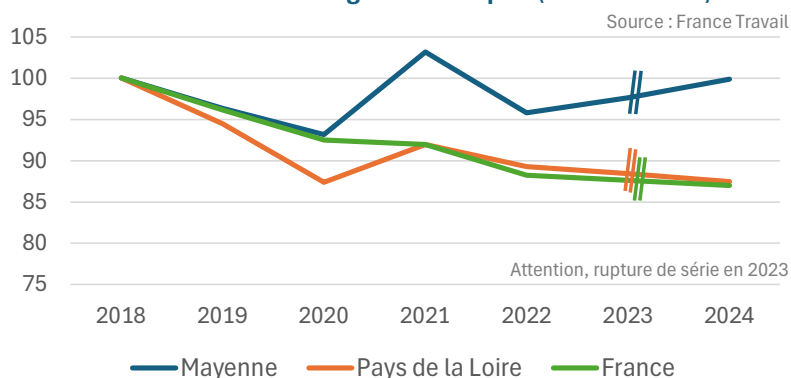
Les Demandeurs d'emploi (DE) en situation de handicap

déc-24	Nb de DE cat ABC Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi	Part des DEBOE parmi les DE cat ABC
Mayenne	1 897	10%
Pays de la Loire	25 277	9%
France	448 616	8%

Source : France Travail

En Mayenne, en fin d'année 2024, 10% des demandeurs d'emploi des catégories A-B-C sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) ; et sont donc reconnus en situation de handicap. Cela représente près de 1900 personnes.

Evolution comparée du nb de DE cat ABC bénéficiaires de l'obligation d'emploi (base 100 en 2018)



La baisse du nombre de personnes concernées constatée aux plans régional et national, ne s'observe pas à l'échelle du département de la Mayenne.

L'offre médico-sociale pour adultes

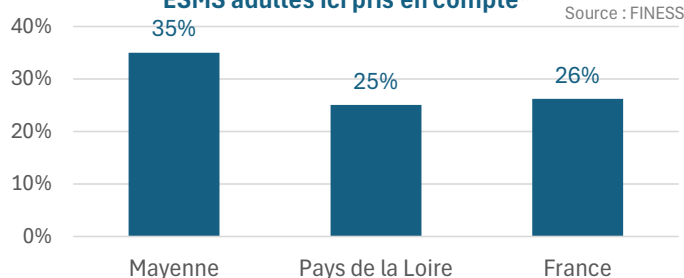
Sur le département de la Mayenne, nous dénombrons **60 établissements médico-sociaux pour adultes** (EMS) et **12 services d'accompagnement** (9 SAVS et 3 SAMSAH) ; correspondant à un total de 2123 places.

Catégorie d'ESMS (année 2024)	Mayenne			Taux d'équipement régional	Taux d'équipement national	Nb moyen de places par ESMS	
	Nb d'établissements	Nombre de places	Taux d'équipement			Mayenne	Pays de la Loire
E.A.N.M.	1	25	0,2 ‰	1,1 ‰	1,1 ‰	25	23
E.S.A.T.	10	679	4,8 ‰	3,5 ‰	3,6 ‰	68	72
Etab.Expér.P.H.	2	12	0,09 ‰	0,04 ‰	0,03 ‰	6	4
F.A.M.	6	122	0,9 ‰	0,5 ‰	0,4 ‰	20	22
Foyer de vie A.H.	25	400	2,9 ‰	1,5 ‰	1 ‰	16	20
Foyer Héberg. A.H.	10	238	1,7 ‰	0,8 ‰	0,7 ‰	24	22
M.A.S.	6	142	1 ‰	1,1 ‰	1 ‰	24	42
S.A.M.S.A.H.	3	95	0,7 ‰	0,4 ‰	0,4 ‰	32	23
S.A.V.S.	9	410	2,9 ‰	1,5 ‰	1,3 ‰	46	32
Total	72	2123	15,1 ‰	11,1 ‰	10,6 ‰	29	32

Taux d'équipement : nb de places installées pour 1 000 adultes de 20-59 ans

Sources : FINESS - INSEE

Part des places installées en SAVS et SAMSAH parmi l'ensemble des places installées dans les ESMS adultes ici pris en compte*



* SAMSAH, SAVS, EAM, EANM, EATAH, Etab.Expér.PH, FAM, Foyer de vie AH, Foyer Héberg. AH, MAS

35% des places des ESMS ici pris en compte* sont installées en SAVS ou SAMSAH.

* SAMSAH, SAVS, EAM, EANM, EATAH, Etab.Expér.PH, FAM, Foyer de vie AH, Foyer Héberg. AH, MAS.

Sur le département de la Mayenne, nous disposons, en moyenne, de 46 places par SAVS, 32 places par SAMSAH et de 27 places par EMS pour adultes (contre respectivement 32, 23 et 32 places à l'échelle régionale).

Parmi les EMS, ce sont les ESAT qui ont la capacité moyenne d'accueil la plus importante (avec un nombre moyen de places par ESAT de 68).

EANM : Établissement d'Accueil Non Médicalisé

ESAT : Établissement ou Service d'Accompagnement par le Travail

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

MAS : Maison d'Accueil Spécialisée

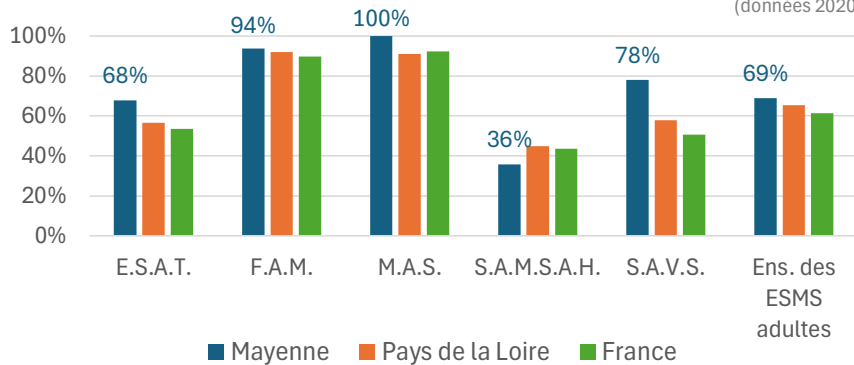
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SAVS : Services d'Accompagnement à la Vie Sociale

Quelques données sur les adultes accompagnés au sein des principaux ESMS dédiés

Part des adultes accompagnés ayant une mesure de protection pour majeurs

Source : Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social (ATIH - ANAP) (données 2020)



La part des adultes accompagnés ayant 50 ans ou plus (en Mayenne) :

28% en ESAT (contre 23% à l'échelle de la région).
 43% en FAM (contre 50%).
 55% en MAS (contre 42%).
 9% en SAMSAH (contre 30%).
 37% en SAVS (contre 35%).

Source : Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social (ATIH - ANAP) – données 2020

Globalement, en Mayenne, **69% des adultes accompagnés ont une mesure de protection**. C'est le cas de la totalité ou quasi-totalité des personnes accompagnées en MAS ou en FAM.



LES CHIFFRES-CLÉS DU HANDICAP en Pays de la Loire - 2025 - **La Mayenne (53)**



Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
*en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité*